

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CF140

présenté par
M. Philippe Vigier

ARTICLE 48

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à instaurer deux jours de carence dans la fonction publique, afin de faire converger les délais de carence dans la fonction publique et dans le secteur privé.